



L'ANSE-SAINT-JEAN

-1030-

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE L'ANSE-SAINT-JEAN

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 13 décembre 2021 à 19h00.

Sont présents:

M. Richard Perron	maire	M. Daniel Boudreault	conseiller
M. Michel Boudreault	conseiller	M. Daniel Corbeil	conseiller
M. Carl Brassard	conseiller	M. Claude Bouchard	conseiller
M. Yvan Côté	conseiller		

Assistent également à la séance,

M. Jonathan Desbiens	Directeur général et secrétaire trésorier
Mme Annick Boudreault	Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

361-2021
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2022

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par Monsieur Michel Boudreault, appuyé par Monsieur Claude Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022. Ces séances se tiendront le lundi et débiteront à 19 h :

10 janvier,	4 juillet
7 février,	8 août
7 mars,	12 septembre
4 avril	3 octobre
2 mai,	7 novembre
6 juin	5 décembre

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

Extrait certifié conforme.

L'Anse-Saint-Jean ce 21 décembre 2021

Madame Annick Boudreault, greffière-trésorière adjointe